



INTERVENTION DU SENEGAL



A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA SESSION DE FOND DE 2017 DE LA COMMISSION DU DESARMEMENT



New York, le 4 avril 2017

Vérifier au
prononcé

Monsieur Kim Won-soo, Haut Représentant pour les affaires de désarmement,
Excellences, Mesdames Messieurs les Ambassadeurs,
Chers collègues,
Mesdames et Messieurs,

En associant le Sénégal aux déclarations faites par le Cameroun au nom du Groupe africain et l'Indonésie au nom du Mouvement des Non Alignés (NAM), je vous adresse **Madame la Présidente**, mes chaleureuses félicitations pour votre accession à la présidence de la Commission du Désarmement et vous assure du plein soutien, ainsi que de l'entière coopération de ma délégation.

Mes félicitations vont également aux autres membres du bureau et remercie vivement les présidents sortant des deux groupes de travail pour leurs efforts louables entrepris lors de la précédente session pour faire avancer les travaux de la Commission du Désarmement et assure en même temps aux nouveaux présidents, la pleine coopération de la délégation sénégalaise en appelant de ses vœux une séance productive qui nous conduira vers la formulation de recommandations en cette dernière année d'un cycle qui a commencé en 2015 sous présidence sénégalaise.

En effet, **Madame la Présidente**, après être parvenue à adopter 16 directives, lignes directrices et recommandations entre 1977 et 1999, la Commission est, depuis 18 ans, bloquée et n'a pas été en mesure de trouver un accord sur un résultat significatif.

Mon pays fonde l'espoir que la Commission sera en mesure de conclure ses travaux par des recommandations concrètes sur les questions à l'ordre du jour en cette année qui marque également, le soixante-cinquième (65^{ème}) anniversaire de la création de notre Commission (créée le 11 janvier 1952 par la résolution 502 (VI) de l'Assemblée générale) même si l'on sait que le régime mondial de désarmement et de non-prolifération continue de se heurter à de nombreux obstacles qui contrarient considérablement les attentes légitimes des Etats membres dans ce domaine.

Cela exige nécessairement, un sérieux effort diplomatique collectif et une volonté politique accrue de la part de chacun d'entre nos Etats si nous aspirons à donner une réponse efficace aux défis sécuritaires auxquels nous faisons face.

C'est la raison pour laquelle, **l'unilatéralisme** et la poursuite d'intérêts purement nationaux ne peuvent qu'engendrer **la méfiance, la suspicion, l'incompréhension, la défiance et la confrontation.**

C'est pourquoi le multilatéralisme reste la seule démarche pertinente du fait de la globalité des questions de désarmement, non-prolifération et le contrôle des armements qui sont mieux élaborées dans le cadre d'accords multilatéraux universels, complets et non discriminatoires.

Par ailleurs, la reconnaissance croissante de l'importance des enjeux du désarmement et de non-prolifération, enjeux qui ont inspiré les actions dans un passé récent, serait propice à une issue positive cette

année. Il est donc impératif d'agir afin de restaurer la crédibilité de la Commission. Pour cela, il faudrait aller au-delà des discussions génériques qui, dans le passé, n'ont pas permis la formulation de recommandations.

Madame la Présidente,

En ce qui concerne, les **armes classiques**, nous nous réjouissons de l'entrée en vigueur du Traité sur le Commerce des armes (**TCA**) en décembre 2014 dont la deuxième Conférence des Etats parties s'est tenue avec succès, en août dernier à Genève et lançons un appel aux pays qui ne l'ont pas encore fait de le signer et de le ratifier pour assurer son universalisation, utile à la maîtrise de ces types d'armes.

En effet, mon pays reste préoccupé par le commerce, le transfert, la fabrication, la possession et la circulation illicites d'armes légères et de petit calibre (ALPC), leur accumulation excessive et leur propagation incontrôlée dans de nombreuses régions du monde, notamment sur le continent africain où l'on continue de subir les effets pernicieux du transfert illicite des ALPC et leurs effets déstabilisants.

Aussi, nous appelons au renforcement du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects, encore juridiquement non contraignant de même que l'Instrument international sur le marquage et le traçage de ces armes.

Par ailleurs, mon pays se félicite du document final de la Sixième Réunion biennale des États (BMS 6) sur la mise en œuvre du Programme d'action des Nations Unies sur les ALPC tenue en juin dernier.

S'agissant **Madame la Présidente**, du **désarmement nucléaire**, le Sénégal regrette l'échec de la 9^e Conférence de révision du Traité sur la non-prolifération (TNP) de 2015 qui n'a pu parvenir à un consensus sur un document final.

Toutefois, loin de nous décourager, cet échec devrait nous stimuler à œuvrer davantage pour l'atteinte de l'objectif ultime du désarmement nucléaire. Convaincu de cela, mon pays est plus que favorable à **l'éradication totale des activités nucléaires, à vocation militaire**, seule gage de la planète contre la dévastation et la misère, conséquence naturelle de l'utilisation des armes nucléaires.

Dans cet esprit, le Sénégal est d'avis que la volonté de débarrasser le monde des armes nucléaires doit plus que jamais demeurer un objectif majeur qui doit recevoir le soutien de tous les Etats.

C'est ainsi que nous demeurons convaincus que le renforcement de l'autorité du Traité sur la Non-Prolifération nucléaire (TNP), qui doit passer par son universalisation, reste une priorité de premier ordre. A cela s'ajoute l'entrée en vigueur du Traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires (TICEN) et la mise en œuvre des obligations issues du TNP, ainsi que celles découlant de la Convention sur l'interdiction de la

mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction (CIAC).

Toutefois, les Etats nucléaires doivent s'entendre sur **un programme irréversible, vérifiable et plus ambitieux** de réduction de leurs arsenaux et, concomitamment, accorder des garanties de sécurité, à travers un instrument contraignant, aux Etats non dotés de l'arme nucléaire.

Mon pays à l'ultime conviction que les zones exemptes d'armes nucléaires existantes devraient être renforcées et de nouvelles créées, notamment au Moyen-Orient.

Enfin, il conviendrait de réaffirmer le droit des pays à l'usage pacifique de l'énergie nucléaire et de veiller à un transfert effectif et sûr de la technologie pertinente aux Etats qui assument leurs obligations découlant du TNP, ce qui passerait par le renforcement de l'autorité et des capacités de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Pour conclure, Madame la Présidente, j'ose croire qu'avec l'implication de tous, la Commission du désarmement des Nations Unies sera en mesure au cours des trois prochaines semaines de parvenir à des consensus forts autour des questions à elle soumises. C'est toute l'importance d'afficher notre volonté politique de rétablir la crédibilité de ce mécanisme de désarmement.

Je vous remercie de votre aimable attention.